

Sujet : [INTERNET] LE BOSQUEL SAS L'EUROPENNE Construction et de l'exploitation d'un parc logistique

De :

Date : 12/03/2024 09:21

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Copie à :

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant la construction et de l'exploitation d'un parc logistique sur la commune du BOSQUEL, je voulais vous faire part du non-sens de l'implantation d'un tel projet sur ce territoire.

En effet, une telle implantation serait préjudiciable à l'équilibre sociologique et démographique du Bosquel et des communes voisines.

Ce projet est de plus complètement démesuré : 43 hectares de terres artificialisées, 280000 m² d'entrepôts soit beaucoup plus grands que des concurrents tels que AMAZON ou JJA.

Ce projet d'aménagement va de manière certaine affecter la conservation des espèces animales et végétales, artificialiser des sols, émettre des gaz à effets de serres. C'est tout le contraire de ce que l'on doit faire.

Le terrain d'implantation de ce projet d'entrepôts logistiques se trouve dans un environnement écologique où les travaux vont entraîner la destruction d'habitats naturels.

Il est annoncé la création de mille emplois, même si ce nombre est surdimensionné, il est évident que ces emplois peu qualifiés vont attirer des nouveaux habitants qui vont modifier la structure de la population.

Le ballet « de 800 poids lourds par jour » pose le plus problème engendrant une pollution aussi bien atmosphérique, visuelle que sonore.

Les habitations du BOSQUEL sont situées à moins de 100 mètres du projet, les infrastructures routières ne sont pas dimensionnées pour reprendre un tel trafic.

Il faut également être conscient que tous ces véhicules ne viendront pas tous depuis l'autoroute, traverseront nos villages (Bosquel, Flers sur Noye...) avec toute l'insécurité qui en découle pour les habitants et les enfants.

Il est à rappeler que le regroupement scolaire comprend les communes du BOSQUEL, Flers sur NOYE et ESSERTAUX, avec des trajets réguliers entre les différentes communes.

D'autres solutions alternatives de moindre impact pourraient être envisagées avec des zones logistiques existantes à moins de cinquante kilomètres du projet : Hardivillers, Argoeuvres, Moreuil, Amiens ZI Nord, Flixecourt....

Toutes ces zones existantes sont susceptibles d'accueillir ce projet, ce qui n'a surement pas été étudié.

Ces solutions alternatives existantes dans un périmètre géographique pertinent permettraient de justifier que ce projet, de par sa nature et des intérêts économiques et sociaux en jeu, n'a aucune raison impérative d'intérêt public majeur.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, nous sommes contre la construction d'un tel projet dans cet environnement.

Vous remerciant par avance pour la bonne prise en compte de cet avis.

Cdt.

Mr et Mme

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont établis à l'attention exclusive de ses destinataires.

Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur par e-mail.

Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse.

Les communications sur Internet n'étant pas sécurisées, l'expéditeur informe qu'il ne peut accepter aucune responsabilité quant au contenu de ce message.

This mail message and attachments (the "message") are solely intended for the addressees. It is confidential in nature.

If you receive this message in error, please delete it and immediately notify the sender by e-mail.

Any use other than its intended purpose, dissemination or disclosure, either whole or partial, is prohibited except if formal approval is granted.

As communication on the Internet is not secure, the sender does not accept responsibility for the content of this message.